

CERTIFICAT D'INSCRIPTION

Vu la loi n°50/AN/09/6^{ème} L, portant protection de la propriété industrielle et commerciale ;

Vu le décret n°2011-079/DR/MDCC, portant application de la loi n°50/An/09/6^{ème} L ;

Vu l'arrêté N°2012-169/PR/MDC, fixant le contenu des Registres de Propriété Industrielle de l'Office Djiboutien de Propriété industrielle et commerciale ;

La Directrice de l'Office Djiboutien de la Propriété Industrielle et Commerciale ODPIC certifie l'inscription au registre national des marques de la :

- Cession
- Licence
-
-

Au profit de.....

Relative à la marque déposée à l'ODPIC sous le numéro..... en date du.....

L'inscription est portée au Registre National des marques en date du.....

LA DIRECTRICE

OULOFA ABDO ISMAIL